

Pétitions

un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. Ces gens ne sont pas, comme certains députés le prétendent, des gens bornés. Ils font tous partie du Syndicat du blé de la Saskatchewan et sont des agriculteurs.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales, ce que le ministre des Transports ne saurait tarder de faire.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai ici une autre pétition que j'ai le devoir et l'honneur de vous présenter. Elle est signée par 37 agriculteurs membres du Syndicat du blé de la Saskatchewan de la région de Fosston, Canora, Buchanan et Springside en Saskatchewan. En tant que résidents du Canada, ils veulent se prévaloir de leur droit de présenter un grief, car ils estiment, en tant qu'agriculteurs, avoir contribué de manière équitable à l'économie du Canada et qu'en conséquence, ils ne veulent payer que le tarif du Nid-de-Corbeau.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel du transport des céréales et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

• (1630)

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, j'ai bien l'honneur de présenter une pétition au nom de citoyens de Rockglen, en Saskatchewan. Ces citoyens sont pour la plupart des agriculteurs, mais ils sont bien représentatifs de la population de la localité.

La pétition des soussignés résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, c'est volontiers que je présente moi aussi une pétition au nom des agriculteurs et des ménagères à la retraite de Watrous, de Viscount, de Raymore et d'autres localités de la Saskatchewan.

Ces agriculteurs s'opposent vivement à ce qu'un gouvernement qui ne compte pas un seul député dans leur région tente de changer un aspect majeur de la confédération. Par ailleurs, ils déclarent humblement qu'ils ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole

de 1981-1982, et que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, ce qui revêt beaucoup d'importance pour tout le Canada.

Ils estiment en outre que les agriculteurs ont fait leur juste part pour améliorer notre situation économique et qu'ils ne devraient pas être pénalisés davantage. Ils estiment enfin que les agriculteurs de l'Ouest ne devraient payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos 24 pétitionnaires demandent tous humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire de transport des céréales.

Je souhaite déposer cette pétition.

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter cet après-midi une pétition qui a été organisée contre le projet de programme Pepin devenu le projet de loi C-155 dont les Communes sont saisies. Dans la pétition que j'ai été chargé de remettre à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée, les soussignés, résidents de la Saskatchewan, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclarent humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, ce qui, à leurs yeux, représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition signée par des Canadiens concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Ces citoyens sont membres d'une colonie de Spring Creek . . .

[Traduction]

A l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés résidents du Canada qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, j'ai aussi le plaisir insigne de présenter à la Chambre des communes, en Parlement assemblée, une pétition signée par de nombreux résidents de la métropole florissante de Gravelbourg et Limerick, en Saskatchewan. Les pétitionnaires font valoir que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982 et que ces exportations ont représenté,